

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale 	Guide
	Code : CIUSSSCN-PCI-G-002
	Émis par : Bureau du président-directeur général adjoint- Service de prévention et contrôle des infections
	Destinataires : Membres du personnel, gestionnaires
Date d'entrée en vigueur : 2025-04-16	
TITRE : Guide visant à prévenir et contrôler la transmission des infections dans les points de services locaux (PSL)	

INTRODUCTION	3
1. OBJECTIFS	3
2. CHAMP D'APPLICATION.....	3
3. PRATIQUES DE BASE (PB).....	4
4. PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA)	5
4.1 AFFICHETTES PAR MODE DE TRANSMISSION	5
4.2 GESTION DES AGENTS PATHOGÈNES SUSPECTÉS	5
5. AMÉNAGEMENTS DES LOCAUX ET DES DIFFÉRENTES AIRES.....	7
RÉFÉRENCES.....	10

INTRODUCTION

Ce guide est conçu pour prévenir et contrôler la transmission des infections dans les points de services locaux (PSL) et constitue un outil de référence pour les prestataires de soins et services.

Il se divise en trois (3) sections:

- Pratiques de base en prévention et contrôle des infections (PCI)
- Précautions additionnelles pour contrôler la transmission des infections
- Recommandations pour l'aménagement des locaux et des différentes aires

Ce document est complémentaire au [Guide de standards de bonnes pratiques en prévention et contrôle des infections](#) du centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale Nationale.

1. OBJECTIFS

- Harmoniser les pratiques de PCI
- Réaffirmer l'importance des pratiques de base comme étant les principes fondamentaux à respecter pour prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins et de services
- Réaffirmer l'importance d'instaurer des précautions additionnelles basées sur le mode de transmission des microorganismes pathogènes suspectés selon le type de dépistage ou les symptômes de l'utilisateur
- Fournir des recommandations adaptées aux points de services locaux (PSL)

2. CHAMP D'APPLICATION

L'élaboration et le suivi du présent document relèvent du Bureau du président-directeur général adjoint - Service de prévention et contrôle des infections (PCI). L'application du guide est sous la responsabilité de l'ensemble des directions impliquées en collaboration avec la PCI. Afin d'en faciliter l'application par les équipes de soins et services, le document est disponible sur le [site WEB du CIUSSS de la Capitale-Nationale](#).

3. PRATIQUES DE BASE (PB)

Les pratiques de base reposent sur le principe selon lequel tous les usagers sont potentiellement infectieux, même s'ils sont asymptomatiques. Elles s'appliquent en tout temps, pour tout type de clientèle, peu importe le lieu des soins et des services ou du type d'intervention.

Pour de plus amples renseignements sur les pratiques de base, consulter [Guide de standards de bonnes pratiques en prévention et contrôle des infections](#)

HYGIÈNE DES MAINS

4 moments pour l'hygiène des mains

Source : Institut canadien pour la sécurité des patients

HYGIÈNE ET ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE

PRATIQUES DE BASE

Prévention et contrôle des infections

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

Les gants

La blouse

Le masque

Protection oculaire

GESTION DES VISITEURS

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Hygiène et salubrité
● = High touch (HT)
○ = Low touch (LT)

Nettoyage et désinfection des équipements de soins

Manipulation de la lingerie

PRATIQUES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE

Matériel piquant ou tranchant

Transport des spécimens de laboratoire

Déversement accidentel de liquides biologiques

Gestion des déchets biomédicaux

Manipulation sécuritaire des solutions et médicaments injectables

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

TABLE RÉGIONALE EN PRÉVENTION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES

AVRIL 2012

4. PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA)

Les précautions additionnelles s'ajoutent toujours aux pratiques de base

Ensemble de mesures appliquées simultanément, selon le mode de transmission connu ou présumé du microorganisme visé. Les précautions additionnelles doivent être mises en place selon la présentation clinique de l'utilisateur ou le type de dépistage pour lequel il se présente.

4.1 Affichettes par mode de transmission



4.2 Gestion des agents pathogènes suspectés

PATHOGÈNES SUSPECTÉS	PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA)	INDICATIONS PARTICULIÈRES
COQUELUCHE	GOUTTELETTES	L'utilisateur doit : • Pratiquer l'hygiène des mains • Porter un masque de procédure • Être dirigé vers une salle d'attente réservée ou une salle d'attente avec barrières physiques
COVID-19, INFLUENZA A, INFLUENZA B, VRS (COABR)	GOUTTELETTES-CONTACT AVEC PROTECTION OCULAIRE	L'utilisateur doit : • Pratiquer l'hygiène des mains • Porter un masque de procédure • Être dirigé vers une salle d'attente réservée ou une salle d'attente avec barrières physiques

PATHOGÈNES SUSPECTÉS	PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA)	INDICATIONS PARTICULIÈRES
ROUGEOLE	AÉRIENNES 	L'utilisateur doit : • Pratiquer l'hygiène des mains • Porter un masque de procédure • Être dirigé directement vers la pièce à pression négative ou dans une pièce avec porte fermée (référence : section dépistage précautions additionnelles aériennes) À la suite du dépistage, • Garder la porte fermée • Placer une affiche de local temporairement inaccessible ○ Indiquer le temps d'attente requis (référence section Pièce à pression négative) OU ○ Attendre 2 heures • Référer aux procédures en hygiène salubrité pour l'entretien de la salle Référence : Algorithme de gestion d'un cas de rougeole
STREPTOCOQUE A	GOUTTELETTES 	L'utilisateur doit : • Pratiquer l'hygiène des mains • Porter un masque de procédure • Être dirigé vers une salle d'attente réservée ou une salle d'attente avec barrières physiques
VARIOLE SIMIENNE	AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES 	L'utilisateur doit: • Porter un masque de procédure • Recouvrir les lésions si possibles • Être dirigé directement vers la pièce à pression négative ou dans une pièce avec porte fermée (référence : section dépistage précautions additionnelles aériennes) À la suite du dépistage, • Garder la porte fermée • Aucun délai nécessaire avant d'effectuer l'entretien de la salle • Référer aux procédures en hygiène salubrité pour l'entretien de la salle Référence : Directive hors protocole : Varicelle simienne MPOX

5. AMÉNAGEMENTS DES LOCAUX ET DES DIFFÉRENTES AIRES

AIRES D'ACCUEIL
Les sections suivantes résument les principes d'aménagement à mettre en place afin de limiter la transmission des infections entre les usagers, de l'accueil jusqu'à la sortie du PSL. Entrée du PSL: • Solution hydroalcoolique (SHA) • Rendre disponible des masques de procédure • Placer une des deux affiches : ◦ Option 1 : ARRÊT STOP ◦ Option 2 : Port du masque et étiquette respiratoire Sortie du PSL: • SHA • Poubelle Inscription et évaluation : • SHA • Rendre disponibles des masques de procédure • Privilégier le cordon de foule aux chaises. Si nécessité de placer des chaises, s'assurer d'avoir deux (2) mètres de distance entre chacune • Distance de deux (2) mètres entre l'utilisateur et le travailleur
SALLE D'ATTENTE
Options disponibles : Cubicules individuels • S'assurer d'avoir deux (2) mètres de distance si les cubicules sont face à face • Si impossibilité d'avoir deux (2) mètres de distance entre cubicules face à face, privilégier les cubicules dos à dos Salles d'attente réservées • Asymptomatiques • Symptomatiques N.B. En période d'augmentation de circulation des pathogènes, prévoir que la salle d'attente pour les usagers symptomatiques ait une plus grande capacité d'accueil.
FOURNITURES MÉDICALES/UTILITÉ PROPRE/UTILITÉ SOUILLÉE
Référence à l'Annexe 1 : Critères à respecter pour les locaux d'entreposage de la Politique relative à la gestion intégrée de l'équipement médical, des dispositifs médicaux et du matériel utilisé dans le cadre des soins, des services et des activités de loisirs.
VACCINATION/TRAITEMENTS
• SHA • Rendre disponibles des masques de procédure • Présences d'armoires fermées pour le matériel et sortir seulement le matériel nécessaire pour l'intervention • Lingettes désinfectantes de peroxyde d'hydrogène ◦ Nettoyage/Désinfection des <i>High touch</i> entre chaque usager ◦ Matériel non critique partagé entre chaque usager selon : ▪ Procédures générales de nettoyage/désinfection du matériel non critique partagé ▪ Outil d'aide à la décision pour l'entretien de l'équipement médical, des dispositifs médicaux, du matériel utilisé dans le cadre de soins, services et activités de loisirs • Poubelle

À l'extérieur de la pièce :

- Placer l'affichette de PA selon pathogène suspecté
- Chariot d'équipement de protection individuelle (ÉPI)
- SHA

À l'intérieur de la pièce :

- SHA
- Gants
- Armoires fermées pour le matériel
- Sortir seulement le matériel nécessaire
- Respecter une distance de deux (2) mètres entre la chaise utilisée pour le dépistage de l'usager et le matériel propre s'il est déposé sur la table
- Lingettes désinfectantes de peroxyde d'hydrogène
- Poubelle

Options disponibles :**Pièce dédiée pour 1 seul type de dépistage:**

- Changer l'ÉPI entre les usagers; Selon l'organisation du travail, lorsque la fréquence des dépistages est élevée et rapprochée, la jaquette peut être changée si elle est souillée. Le changement de gants ainsi que l'hygiène des mains doivent être faits entre les usagers.
- Nettoyage/Désinfection des *High touch* entre chaque usager

N.B. Si plus d'un type de dépistage (donc plusieurs pathogènes suspectés), appliquer la précaution additionnelle correspondant à la protection la plus élevée

Pièce avec plusieurs types de dépistage:

- Si possible, regrouper par type de dépistage (ex : coqueluche en am — COVID-19 en pm)
 - Référencer aux procédures en hygiène salubrité pour l'entretien de la salle avant le changement de type de dépistage
- OU
- Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct avec l'usager et le travailleur de la santé
 - Changer l'affichette de PA si requis

DÉPISTAGE AVEC PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES AÉRIENNES

Lorsque le dépistage requiert des précautions additionnelles aériennes, deux options sont possibles :

1^{ère} option :

- Pièce individuelle à pression négative
- Privilégier la présence d'une antichambre (SAS)

2^{ème} option :

- Pièce individuelle avec porte et fenêtres fermées en tout temps
- Privilégier le dépistage en fin de cédure
- Éviter la présence d'autres usagers ou de travailleurs de la santé dans le PSL
- Recouvrir tout le matériel de soins ne pouvant être nettoyé/désinfecté

La pièce à pression négative requière les mêmes recommandations citées ci-haut pour une pièce de dépistage. Cette section y est complémentaire.

Options disponibles :

Avec antichambre (SAS) :

À l'intérieur de l'antichambre :

- Privilégier un lavabo, si non disponible, HDM avec SHA et prévoir un poste de lavage des mains (PLM) à proximité
- Chariot d'ÉPI, retirer et jeter dans la poubelle située près de la sortie de la pièce
- APR N-95, toujours retirer et jeter dans la poubelle du SAS
- Poubelle

À l'intérieur de la pièce à pression négative :

- Armoires fermées pour le matériel, sortir seulement le matériel nécessaire
- Poubelle

Absence d'antichambre (SAS) :

À l'extérieur de la pièce à pression négative :

- HDM avec SHA et prévoir PLM à proximité
- Chariot d'ÉPI, retirer et jeter dans la poubelle située près de la sortie de la pièce
- APR N-95, retirer et jeter dans la poubelle située à l'extérieur de la pièce
- Poubelle

À l'intérieur de la pièce à pression négative :

- Armoires fermées et sortir seulement le matériel nécessaire
- Le matériel ne pouvant être nettoyé/désinfecté qui n'a pas été utilisé doit être jeté lors de l'entretien de la pièce
- Poubelle

Se référer aux procédures en hygiène salubrité pour le nettoyage et la désinfection de la pièce.

Installation	Fonction	Nombre de changement d'air à l'heure	Temps requis pour effectuer entretien
PSL Hamel	Pièce pression négative #	À venir	À venir
	Antichambre (SAS) #	À venir	À venir
PSL St-Hilarion	Pièce pression négative #	47	10 minutes

RÉFÉRENCES

Centre de santé et de services sociaux de Portneuf. *Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections des services d'urgence du CSSS de Portneuf*, mars 2008.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Avis et recommandation du comité sur les infections nosocomiales du Québec, *Prévention de la transmission des maladies respiratoires sévères d'origine infectieuse (MRSI), de l'influenza aviaire A (H1N1) d'origine porcine dans les milieux de soins*, 22 mai 2009.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Protocole d'immunisation du Québec*, 2009.

Santé Canada, *Détection précoce des infections respiratoires sévères ou émergentes grâce à la surveillance des maladies respiratoires sévères (MRS)*, 2004.

Table régionale en prévention des infections nosocomiales (TRPIN) de la Capitale-Nationale, *Guide de prévention et de contrôle des infections, Pratiques de base et précautions additionnelles*, avril 2012.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Rougeole*, consulté sur [Rougeole — Professionnels de la santé — MSSS \(gouv.qc.ca\)](https://www.mssss.gouv.qc.ca/rougeole/professionnels-de-la-sante).

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), *Variole simienne (mpox) : Mesures de prévention et de contrôle des infections pour les milieux de soins*, juin 2024. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3515-%20variole-simienne-prevention-contrôle-infection-milieux-soins.pdf>.